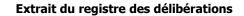
Copie pour impression Réception au contrôle de légalité le 07/11/2022 à 09h24 Réference de l'AR : 010-200062107-20221013-AGR20221013_5-DE Affiché le 07/11/2022 ; Certifié exécutoire le 07/11/2022





SDDEA

Cité administrative des Vassaules CS 23076 - 10012 TROYES CEDEX

Date de convocation :

07 10 2022

Date d'affichage :

07 10 2022

Nombre de membres: 15

Nombre de membres en

exercice: 15

Nombre de membres qui assistent à la séance : 8

Ayant pris part au vote :

9 dont 1 procuration

Résultat du vote :

Pour: 9 Contre: 0 Abstention: 0

Séance du 13 10 2022

L'an deux mille vingt-deux, le treize octobre à huit heures trente, les membres de l'Assemblée Générale Restreinte GeMAPI légalement convoqués se sont réunis en salle Amance du Centre des Congrès de l'Aube à Troyes, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel VIART, 1er Vice-Président du SDDEA.

Sont présents :

MM. Alain BOYER, Patrick BRIQUET, Jean-Marie CAMUT, Christian DENORMANDIE, Albert DESVERONNIERES, Jean-Albert HOSDEZ, Bruno MARTIN, Stéphane MELE.

Sont excusés et donnent procuration :

M. Jean-Jacques LAGOGUEY donne procuration à M. Christian DENORMANDIE

Sont absents:

Mme et MM. Fabrice ANTOINE, Denis ANDRY, Michel DALLE, Guy DOLLAT, Catherine MANDELLI et Dominique SEURAT

Assistent également à la réunion :

Mme Lucile GAILLARD, Directrice Générale Adjointe - Gestions des Milieux, Prévention et Patrimoine

Secrétaire de séance :

M. Francis DEON a été élu secrétaire de séance.

OBJET DE LA DELIBERATION

Budget supplémentaire 2022 du budget annexe GeMAPI

<u>Pièce-jointe</u>: Maquette du Budget supplémentaire 2022 du budget annexe GeMAPI

Vu le Syndicat Mixte Ouvert de l'Eau, de l'Assainissement Collectif, de l'Assainissement Non Collectif, des Milieux Aquatiques et de la Démoustication (SDDEA), créé depuis le 1^{er} juin 2016 en application de l'arrêté préfectoral DCDL-BCLI 201681-0003 du 21 Mars 2016 ;

Vu les statuts du SDDEA dans leur version en vigueur à la date de la séance, notamment son article 25.10 ;

Vu le règlement intérieur du SDDEA dans sa version en vigueur à la date de la séance ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le décret n° 1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique ; Vu délibération n°AGR20220317_9 de l'Assemblée Générale restreinte GeMAPI du 17 mars 2022 portant adoption du budget primitif 2022 du budget annexe GeMAPI.

LE PRESIDENT EXPOSE AUX MEMBRES DE L'ASSEMBLEE GENERALE RESTREINTE,

En application de l'article 25.10 des statuts du SDDEA, « si aucun point de l'ordre du jour ne porte sur une affaire générale concernant l'ensemble de l'activité du syndicat, alors ne sont convoqués que les délégués et/ou grands délégués de l'Assemblée Générale concernés par la compétence ou les compétences donnant lieu à l'inscription de points à cet ordre du jour ».

SDDEA Page 1/3

Délibération de l'Assemblée Générale N° AGR20221013_5

C'est sur ce fondement, qu'une convocation a été adressée à l'ensemble des délégués désignés au titre de la compétence GeMAPI afin de se réunir sous le format d'une Assemblée Générale Restreinte dans le but de procéder aux votes attachés à l'exercice de cette compétence.

Par application de l'article 23 du règlement intérieur du SDDEA, le 1^{er} Vice-Président du SDDEA préside cette séance.

La GeMAPI est l'une des 5 compétences portées par le SDDEA. Elle fait l'objet d'un budget annexe au budget principal du SDDEA.

Par délibération n°AGR20220317_9 du 17 mars 2022, les membres de l'Assemblée Générale Restreinte ont adopté le budget primitif 2022 du budget annexe GeMAPI pour 4 371 506 € en dépenses et en recettes. Le détail par section est présenté dans le tableau ci-dessous :

BP 2022	Dépenses (en €)	Recettes (en €)
Fonctionnement	3 996 210	3 996 210
 opérations réelles 	3 894 914	3 981 317
 opérations d'ordre 	101 296	14 893
Investissement	375 296	375 296
 opérations réelles 	360 403	274 000
 opérations d'ordre 	14 893	101 296
TOTAL	4 371 506	4 371 506

Le budget supplémentaire 2022 proposé, a vocation à affecter les résultats 2021, à entériner les reports de crédits 2021 et à ajuster le budget primitif 2022.

Hors reports de crédits et résultats antérieurs reportés, le budget supplémentaire 2022 peut se résumer ainsi :

Mouvements réels	Dépenses (en €)	Recettes (en €)
Fonctionnement	399 502,00	-172 776,60
Investissement	19 200,00	19 200,00
TOTAL	418 702,00	-153 576,60

Ce projet de budget intègre donc les inscriptions suivantes :

* Recette d'investissement (001 – Solde d'exécution reporté)	6 937,10 €
* Recette d'investissement (1068 – Autres réserves)	0,00€

* Recette de fonctionnement (002 – Résultat de fonctionnement reporté) 904 582,16 €

Le Budget supplémentaire 2022 du Budget Annexe GeMAPI est détaillé dans la maquette annexée à la présente délibération.

A ce titre, il est proposé aux membres de l'Assemblée Générale Restreinte au titre de la compétence GeMAPI de se prononcer sur le budget supplémentaire 2022 du Budget Annexe GeMAPI.

L'ASSEMBLEE GENERALE RESTREINTE, APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE :

- **D'APPROUVER** l'inscription en recettes d'investissement du résultat constaté sur cette section en 2021 sur la ligne codifiée 001, pour un montant de 6 937,10 € ;
- **D'APPROUVER** l'affectation du résultat de fonctionnement de 904 582,16 € en report à nouveau (compte 002, résultat de fonctionnement reporté);
- DE STATUER sur les propositions budgétaires figurant au projet de budget supplémentaire de 2022;
- **DE CHARGER** le Président du SDDEA et le Payeur Départemental, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la délibération.

SDDEA Page 2 / 3

Copie pour impression Réception au contrôle de légalité le 07/11/2022 à 09h24 Réference de l'AR : 010-200062107-20221013-AGR20221013_5-DE Affiché le 07/11/2022 ; Certifié exécutoire le 07/11/2022

Délibération de l'Assemblée Générale N° AGR20221013_5

> DE DONNER tout pouvoir au Président du SDDEA à signer tout acte administratif, juridique, financier ou technique, notamment de nature conventionnelle, à intervenir en application ou en exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme, Le Président de Séance,

JAN T

Jean-Michel VIART

JEAN-MICHEL VIART 2022.11.07 09:18:32 +0100 Ref:20221025_123801_1-3-O Signature numérique le Vice-Président

Jean-Michel VIART

SDDEA Page 3 / 3

ⁱ La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne (R.421-1 du code de justice administrative) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par les services du contrôle de légalité.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPCI - BUDGET PRINCIPAL SDDEA (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET: 20006210700020

POSTE COMPTABLE : PAIRIE DEPARTEMENTALE DE L AUBE

M. 14

Budget supplémentaire (3) Voté par nature

BUDGET: GeMAPI (4)

ANNEE 2022

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

⁽²⁾ A renseigner uniquement pour les budgets annexes

⁽³⁾ Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

⁽⁴⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

1 - Informations generales (6)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	21
IV - Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Repartition des emprunts par structure de taux A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	22
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	23
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	24
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	26
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	28

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	Code INSEE BUDGET PRINCIPAL SDDEA	
	GeMAPI	2022

I – INFORMATIONS GENERALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	73795
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) : Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	0

Potentiel fiscal	et financier (1)	Valeurs par hab.	Moyennes nationales du	
Fiscal	Financier	(population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate	
0	0	0	0	

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles de fonctionnement	100,00 %	
2	Produit d'exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement		NaN %
3	Transferts reçus / Recettes réelles de fonctionnement	100,50 %	NaN %
4	Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut	0,00 %	NaN %
5	Encours de la dette	0	0

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

⁽¹⁾ Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

⁽³⁾ Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).
- V Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
 - budgétaires (délibération n° du).
- (5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE

	FONCTIONNEMENT				
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	399 502,00 -172			
	+	+	+		
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	261 304,44	806 340,00		
O R T	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)		
s		0,00	904 582,16		
ı	=	=	=		
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	660 806,44	1 538 145,56		
_	INVESTISSEMENT				
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
v 0	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y	19 200,00	19 200,00		

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

TOTAL

(si solde négatif)

24 788,99

43 988,99

704 795,43

0,00

38 874,32

6 937,10

65 011,42

1 603 156,98

(si solde positif)

compris le compte 1068)

RESTES A REALISER (R.A.R) DE

L'EXERCICE PRECEDENT (2)

001 SOLDE D'EXECUTION DE LA

SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE

(2)

TOTAL DE LA SECTION

D'INVESTISSEMENT (3)

TOTAL DU BUDGET (3)

Ε

P 0

R

T

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice (1) I	réaliser N-1 (2) II	nouvelles	Ш	IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	3 326 076,00	261 304,44	3 500,00	3 500,00	3 590 880,44
012	Charges de personnel, frais assimilés	540 378,00	0,00	13 400,00	13 400,00	553 778,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 240,00	0,00	381 002,00	381 002,00	384 242,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	3 869 694,00	261 304,44	397 902,00	397 902,00	4 528 900,44
66	Charges financières	1 220,00	0,00	0,00	0,00	1 220,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	4 970,00	4 970,00	4 970,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	24 000,00		-3 370,00	-3 370,00	20 630,00
Total	des dépenses réelles de fonctionnement	3 894 914,00	261 304,44	399 502,00	399 502,00	4 555 720,44
023	Virement à la section d'investissement (5)	16 112,00		0,00	0,00	16 112,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	85 184,00		0,00	0,00	85 184,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre de fonctionnement	101 296,00		0,00	0,00	101 296,00
	TOTAL	3 996 210,00	261 304,44	399 502,00	399 502,00	4 657 016,44

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 657 016,44

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice (1) I	(2)	nouvelles	Ш	IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 018 779,00	0,00	0,00	0,00	1 018 779,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	2 962 538,00	806 340,00	-173 645,60	-173 645,60	3 595 232,40
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	869,00	869,00	869,00
	Total des recettes de gestion courante	3 981 317,00	806 340,00	-172 776,60	-172 776,60	4 614 880,40
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	I des recettes réelles de fonctionnement	3 981 317,00	806 340,00	-172 776,60	-172 776,60	4 614 880,40
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	14 893,00		0,00	0,00	14 893,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	I des recettes d'ordre de fonctionnement	14 893,00		0,00	0,00	14 893,00
	TOTAL	3 996 210,00	806 340,00	-172 776,60	-172 776,60	4 629 773,40

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	904 582,16
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 534 355,56

Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	86 403,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

⁽¹⁾ Cf. Modalités de vote I-B.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires. (5)DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043. (6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
_		l'exercice (1)	réaliser N-1	nouvelles		
		1	(2)		III	IV = I + II + III
			II			
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	100 000,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	50 153,00	24 788,99	19 200,00	19 200,00	94 141,99
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	150 153,00	24 788,99	19 200,00	19 200,00	194 141,99
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	15 450,00	0,00	0,00	0,00	15 450,00
18	Compte de liaison : affectat ^o (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	800,00		0,00	0,00	800,00
	Total des dépenses financières	16 250,00	0,00	0,00	0,00	16 250,00
45	Total des opé. pour compte de tiers(8)	194 000,00	0,00	0,00	0,00	194 000,00
Total d	es dépenses réelles d'investissement	360 403,00	24 788,99	19 200,00	19 200,00	404 391,99
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	14 893,00		0,00	0,00	14 893,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	14 893,00		0,00	0,00	14 893,00
	TOTAL	375 296,00	24 788,99	19 200,00	19 200,00	419 284,99

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00 =

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 419 284,99

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice(1)	réaliser N-1	nouvelles		
		I	(2)		III	IV = I + II + III
			II			
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	80 000,00	5 512,00	0,00	0,00	85 512,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	24 000,00	0,00	0,00	24 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	19 200,00	19 200,00	19 200,00
	Total des recettes d'équipement	80 000,00	29 512,00	19 200,00	19 200,00	128 712,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	1068)					
1068	Excédents de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	capitalisés (9) Autres subvent° invest, non transf.	0.00	0.00			
138		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	194 000,00	9 362,32	0,00	0,00	203 362,32
Total d	les recettes réelles d'investissement	274 000,00	38 874,32	19 200,00	19 200,00	332 074,32
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	16 112,00		0,00	0,00	16 112,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	85 184,00		0,00	0,00	85 184,00

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL V = + +
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total d	les recettes d'ordre d'investissement	101 296,00		0,00	0,00	101 296,00
	TOTAL	375 296,00	38 874,32	19 200,00	19 200,00	433 370,32

	•
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	6 937,10
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	440 307,42

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

s r	AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
r e e	AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	86 403,00
		4

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- $(4) \ DF \ 023 = RI \ 021 \ ; \ DI \ 040 = RF \ 042 \ ; \ RI \ 040 = DF \ 042 \ ; \ DI \ 041 = RI \ 041 \ ; \ DF \ 043 = RF \ 043.$
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération *DF 023* + *DF 042 RF 042* ou solde de l'opération *RI 021* + *RI 040 DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	264 804,44		264 804,44
012	Charges de personnel, frais assimilés	13 400,00		13 400,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	381 002,00		381 002,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66 67 68 71	Charges financières Charges exceptionnelles Dot. aux amortissements et provisions Production stockée (ou déstockage) (3)	0,00 4 970,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 4 970,00 0,00 0,00
022	Dépenses imprévues	-3 370,00		-3 370,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		660 806,44	0,00	660 806,44

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 660 806,44

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	43 988,99	0,00	43 988,99
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
4 81	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
D	épenses d'investissement – Total	43 988,99	0,00	43 988,99

	<u>'</u>
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	43 988,99

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	632 694,40		632 694,40
75 76 77 78 79	Autres produits de gestion courante Produits financiers Produits exceptionnels Reprise sur amortissements et provisions Transferts de charges	869,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	869,00 0,00 0,00 0,00 0,00
ı	Recettes de fonctionnement – Total	633 563,40	0,00	633 563,40

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	904 582,16
	-

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 538 145,56

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	5 512,00	0,00	5 512,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	24 000,00	0,00	24 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	19 200,00	0,00	19 200,00
26 27	Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières	0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
28	Amortissement des immobilisations	0,00	0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	9 362,32	0,00	9 362,32
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	58 074,32	0,00	58 074,32

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	6 937,10
	+
AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	65 011,42

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



Chap /	Libellé (1)	Budget de	Propositions	Vote (4)
art (1)		l'exercice (2)	nouvelles (3)	
011	Charges à caractère général	3 326 076,00	3 500,00	3 500,00
60611	Eau et assainissement	96,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	2 844,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	2 800,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	900,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	1 400,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	1 200,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00	0,00
615228 615231	Entretien, réparations voiries	0,00 148 579,00	0,00 0,00	0,00 0,00
615231	Entretien, réparations voiries Entretien, réparations réseaux	1 072 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	3 000,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	900,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	8 980,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	1 013 266,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	8 850,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	4 300,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	8 500,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	0,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	4 600,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	1 650,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00
62872	Remb. frais au budget annexe	1 042 211,00	3 500,00	3 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	540 378,00	13 400,00	13 400,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	497 378,00	4 700,00	4 700,00
6218	Autre personnel extérieur	43 000,00	8 700,00	8 700,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 240,00	381 002,00	381 002,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	3 240,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	381 002,00	381 002,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
	= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)	3 869 694,00		
TOTAL	= (011 + 012 + 014 + 65 + 656)	3 809 094,00	397 902,00	397 902,00
66	Charges financières (b)	1 220,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 220,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	4 970,00	4 970,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	3 370,00	3 370,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	1 600,00	1 600,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	24 000,00	-3 370,00	-3 370,00
7	TOTAL DES DEPENSES REELLES	3 894 914,00	399 502,00	399 502,00
	= a + b + c + d + e	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	,,,,,	,
023	Virement à la section d'investissement	16 112,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	85 184,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	85 184,00	0,00	0,00
	S PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	101 296,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
7	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	101 296,00	0,00	0,00
TOTAL D	ES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	3 996 210,00	399 502,00	399 502,00
(= To	otal des opérations réelles et d'ordre)			+

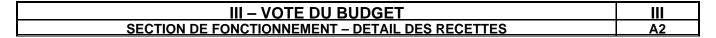
	·
RESTES A REALISER N-1 (11)	261 304,44
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	TOTAL DES	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		660 806,44

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice
- N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 018 779,00	0,00	0,00
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	1 018 779,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	2 962 538,00	-173 645,60	-173 645,60
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00
7472	Participat° Régions	0,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	0,00	0,00	0,00
74748	Participat ^o Autres communes	12 000,00	0,00	0,00
74758	Participat ^o Autres groupements	678 718,40	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	2 271 819,60	-173 645,60	-173 645,60
75	Autres produits de gestion courante	0,00	869,00	869,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	869,00	869,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013	3 981 317,00	-172 776,60	-172 776,60
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	3 981 317,00	-172 776,60	-172 776,60
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	14 893,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	14 893,00 14 893,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0.00	0.00	0,00
043	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	14 893,00	0,00	0,00
1	OTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	3 996 210,00	-172 776,60	-172 776,60

RESTES A REALISER N-1 (10)	806 340,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	904 582,16
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 538 145,56

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.



Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	100 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	100 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	50 153,00	19 200,00	19 200,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	50 153,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	19 200,00	19 200,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	150 153,00	19 200,00	19 200,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	15 450,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	15 450,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	800,008	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	16 250,00	0,00	0,00
4581001	Château des Riceys restauration piscicole (6)	104 000,00	0,00	0,00
4581002	RCE FONTAINE (6)	90 000,00	0,00	0,00
Tota	I des dépenses d'opérations pour compte de tiers	194 000,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	360 403,00	19 200,00	19 200,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	14 893,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	14 893,00	0,00	0,00
13911	Etat et établissements nationaux	63.00	0.00	0,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	7 203,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	7 627,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	14 893,00	0,00	0,00
	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	375 296,00	19 200,00	19 200,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	24 788,99
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	43 988,99

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote, I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁶⁾ Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

⁽⁸⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

⁽¹⁰⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹¹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	80 000,000	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	80 000,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	19 200,00	19 200,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	19 200,00	19 200,00
	Total des recettes d'équipement	80 000,000	19 200,00	19 200,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	00,0
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	00,0
	Total des recettes financières	0,00	0,00	00,0
4582001	Château des Riceys restauration piscicole (5)	104 000,00	0,00	0,00
4582002	RCE FONTAINE (5)	90 000,00	0,00	0,00
	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	194 000,00	0,00	0,00
10	TOTAL RECETTES REELLES	274 000,00	19 200,00	19 200,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	16 112,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	85 184,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	14 300,00	0,00	0,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	5 100,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	7 520,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	1 400,00	0,00	0,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° géné.	11 200,00	0,00	0,00
28148	Construct° sol autrui - Autres construct	5 039,00	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	2 760,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	1 923,00	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	5 608,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	135,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	29 626,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	73,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	500,00	0,00	0,00
	ES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE	· ·	·	•
TOTAL D	FONCTIONNEMENT FONCTIONNEMENT	101 296,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	101 296,00	0,00	0,00
TOTAL DES	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	375 296,00	19 200,00	19 200,00
	(= Total des recettes réelles et d'ordre)			+

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	38 874,32
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	6 937,10
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	65 011,42

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote, I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DF 042.

- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	_
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	27/06/2019
CGCT): 500 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciel	2	27/06/2019
L	Voiture	10	27/06/2019
L	Camion et véhicule industriel	8	27/06/2019
L	Mobilier	15	27/06/2019
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	10	27/06/2019
L	Matériel informatique	5	27/06/2019
L	Matériel classique	10	27/06/2019
L	Installation et appareil de chauffage	10	27/06/2019
L	Appareil de levage	20	27/06/2019
L	Équipement garages et ateliers	15	27/06/2019
L	Autres réseaux	10	27/06/2019
L	Installation de voirie	30	27/06/2019
L	Plantation	20	27/06/2019
L	Autre agencement et aménagement de terrain	30	27/06/2019
L	Bâtiments publics	30	27/06/2019
L	Bâtiment léger, abris	15	27/06/2019
L	Agencement et aménagement de bâtiment, installation électrique et téléphonie	20	27/06/2019

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	ISES TOTALES A COUVRIR PAR DES DURCES PROPRES =A + B	I 31 143,00	0,00	II 0,00
16 Emp	orunts et dettes assimilées (A)	15 450,00	0,00	00,0
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	15 450,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépens (B)	ses et transferts à déduire des ressources propres	15 693,00	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	14 893,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	800,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	31 143,00	24 788,99	0,00	55 931,99

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES	(RESSOURCES PROPRES) = a + b	V 101 296,00	0,00	VI 0,00
	s propres externes de l'année (a)	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
Ressource	s propres internes de l'année (b) (3)	101 296,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations			
28031	Frais d'études	14 300,00	0,00	0,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	5 100,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	7 520,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	1 400,00	0,00	0,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° géné.	11 200,00	0,00	0,00
28148	Construct° sol autrui - Autres construct	5 039,00	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	2 760,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	1 923,00	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	5 608,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	135,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	29 626,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	73,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	500,00	0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations			
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours			
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49	Prov. dépréc. comptes de tiers			
59	Prov. dépréc. comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	16 112,00	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R1068 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	101 296,00	38 874,32	6 937,10	0,00	147 107,42

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV	55 931,99
Ressources propres disponibles	VIII	147 107,42

Solde IX = VIII – IV (5) **91 175,43**

- $\textbf{(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont \`a d\'etailler conformément au plan de comptes.}\\$
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 001	Intitulé de l'opération : Château des Riceys restauration pis	scicole	Date de la d	lélibération : 07/06/2018
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	9 362,32	0,00	104 000,00	104 000,00
4581 Dépense nouvelle (5)	9 362,32	0,00	104 000,00	104 000,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	9 362,32	0,00	104 000,00	104 000,00
RECETTES (b)	0,00	9 362,32	104 000,00	113 362,32
4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	9 362,32	104 000,00	113 362,32
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	9 362,32	104 000,00	113 362,32

N° opération : 002 Intitulé de l'opérat	Intitulé de l'opération : RCE FONTAINE			Date de la délibération : 31/12/2019		
	Pour mémoire	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits	Total (4)		
	réalisations cumulées		votés			
	au 01/01/N (2)					
DEPENSES (a)	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00		
4581 Dépense nouvelle (5)	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00		
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00		
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00		
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00		
RECETTES (b)	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00		
4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00		
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00		
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00		

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 15 Nombre de membres présents : 8 Nombre de suffrages exprimés : 8

VOTES:
Pour: 9
Contre: 0
Abstentions: 0

Date de convocation : 07/10/2022

Présenté par Vice président (1), A troyes, le 13/10/2022 Vice président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire A troyes, le 13/10/2022 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

	· .
Viart Jean Michel	
Viait Goal Wilding	

Certifié exécutoire par Vice président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

⁽¹⁾ Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : assemblée délibérante.

Copie pour impression Réception au contrôle de légalité le 07/11/2022 à 09h24 Réference de l'AR : 010-200062107-20221013-AGR20221013_5-DE Affiché le 07/11/2022 ; Certifié exécutoire le 07/11/2022

Assemblée Générale restreinte GeMAPI / EPAGE / Démoustication 13 octobre 2022

				GeMAPI	EPAGE	Démoustication
Membre	T/S	Prénom	NOM	Signature	Signature	Signature
AUBE	т	Claude	HOMEHR			
AUBE AVAL	т	Patrick	BRIQUET	B. Comment		
AUBE AVAL	т	Dominique	SEURAT	. 40		11
AUBE AVAL - NORD	т	Stéphane	MELE	de		M
AUBE BARROISE	т	Fabrice	ANTOINE			and the state of t
AUBE BARROISE	т	Catherine	MANDELLI			
AUBE MEDIANE	т	Christian	DENORMANDIE	Dif	:	
AUBE MEDIANE	Т	Jean-Jacques	LAGOGUEY	Class		
EST	Т	Marcel	CEUNEBROUCKE			
EST	т	Silvain	HENRIET		7	, /
NORD-OUEST	т	Cécile	BAUDESSON		1.1	Ms
SEINE AMONT	т	Didier	THIEBAUT		(A)	
SEINE AMONT	т	Stéphane	PRUNIER		,	
SEINE ET AFFLUENTS TROYENS	т	Stéphane	PRUNIER			
SEINE AVAL	т	Denis	ANDRY			
NORD - SEINE AVAL	т	Rémy	BANACH		anach	attorok
NORD-OUEST - SEINE AVAL	т	Bruno	MARTIN	27A		23/14
SEINE AVAL	т	Alain	BOYER			
SEINE AVAL	Т	Jean-Marie	CAMUT	t		
SEINE AVAL	т	Michel	DALLE	M		
SEINE AVAL	т	Albert	DESVERONNIERES	A		
SEINE AVAL	т	Guy	DOLLAT			
SEINE AVAL	т	Jean-Albert	HOSDEZ			
SEINE AVAL	т	Michel	LAMY			
SEINE ET AFFLUENTS TROYENS	т	David	BIDAULT			
SEINE ET AFFLUENTS TROYENS	т	Francis	DEON		Je Ju	
SEINE ET AFFLUENTS TROYENS	т	Marie-Laure	HRVOJ			
SEINE ET AFFLUENTS TROYENS	т	Pascal	LORION		Sille	
SEINE ET AFFLUENTS TROYENS	т	Jean-Michel	VIART		10-12	
SEINE ET AFFLUENTS TROYENS	т	Philippe	VILLAIN		(A) Pa	